



# **SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

**(VERSION ADMINISTRATIVE)**

**Décembre 2020**

# SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

## VERSION ADMINISTRATIVE

Modifié par les règlements numéros

---

235	le 21 février 2001
237	le 6 décembre 2001
249	le 10 octobre 2002
259	le 24 juillet 2003
283	le 12 novembre 2004
301	le 22 août 2005
313	le 16 octobre 2006
399	le 18 avril 2012;
403	le 3 juillet 2012;
408	le 13 février 2013;
409	le 4 avril 2013;
432	le 28 octobre 2014;
444	le 10 décembre 2015;
452	le 6 septembre 2016;
461	le 4 décembre 2017;
472	le 17 août 2018;
480	le 2 avril 2019;
481	le 3 mai 2019;
496	le 17 novembre 2020

# Introduction

*Le présent document a été produit à partir du document sur l'état de la situation et perspectives pour le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, préparé en août 1993, dans le cadre du plan de développement stratégique de la région administrative des Laurentides.*

*Les données de ce document ont été revues et actualisées par le service de l'aménagement du territoire. Il donne un portrait général du territoire de la M.R.C., de sa population et des activités économiques qui s'y pratiquent. Peu de statistiques du recensement de 1996 étaient disponibles au moment de l'actualisation de ce document. Il pourra éventuellement être mis à jour pour y intégrer ces données. Les résultats de l'analyse du marché du travail, actuellement en cours, dans le cadre d'un projet commun de la Direction des ressources humaines Canada, la Corporation de développement des Laurentides, de la Société québécoise de développement de la Main d'oeuvre et de l'Association professionnelle en développement économique du Québec, pourront aussi bonifier ce portrait de la M.R.C..*

## LE TERRITOIRE DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

Située dans les Hautes-Laurentides, la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle occupe une superficie de 15 665 km<sup>2</sup> dont environ 10 000 km<sup>2</sup> sont constitués de territoires non municipalisés. Elle regroupe 22 municipalités dispersées sur un territoire municipalisé de 5 804 km<sup>2</sup>. Douze de ces municipalités comptent moins de 1 000 habitants pour un taux d'occupation du territoire municipalisé de six habitants au kilomètre carré, comparativement à 61 dans la région des Laurentides.

**TABLEAU 1**

MUNICIPALITÉS	Superficie km <sup>2</sup>	privée %	publique (Gouv.) % <sup>(1)</sup>
Beaux-Rivages	134.35	81	19
Chute-Saint-Philippe	238.95	33	67
Des Ruisseaux	508.59	44	56
Ferme-Neuve	1 031.45	18	82
Kiamika	311.63	46	54
Lac-des-Écorces	4.40	100	0
Lac-du-Cerf	78.45	43	57
Lac-Nomingue	309.64	56	44
Lac-Saguay	172.16	63	37
Lac-Saint-Paul	173.06	69	31
La Macaza	163.22	48	52
L'Annonciation	10.48	88	12
L'Ascension	342.83	27	73
Marchand	179.98	88	12
Mont-Laurier	82.05	94	6
Mont-Saint-Michel	137.65	65	35
Notre-Dame-de-Pontmain	268.21	24	76
Notre-Dame-du-Laus	866.02	14	86
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles	165.65	52	48
Sainte-Anne-du-Lac	345.28	40	60
Sainte-Véronique	275.52	37	63
Val-Barrette	4.84	100	0
Territoires non municipalisés	9 860.85	0	100

(1) Le domaine hydrique est considéré de tenure publique

La M.R.C. d'Antoine-Labelle est bornée, au nord, par la M.R.C. du Haut-Saint-Maurice, à l'ouest, par la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau, à l'est, par la M.R.C. de Matawinie et, au sud, par les M.R.C. des Laurentides et de Papineau. (Voir carte page 4)

La M.R.C. d'Antoine-Labelle fait partie de la région administrative des Laurentides qui comprend huit M.R.C. et s'étend sur 21 500 km<sup>2</sup>. La M.R.C. d'Antoine-Labelle occupe donc 73% de l'espace régional (Voir carte page 5).

Le développement du territoire s'est fait principalement le long de deux axes routiers: l'un Nord-Sud, la 309 qui longe la rivière du Lièvre et relie Sainte-Anne-du-Lac à Buckingham; l'autre Ouest-Sud-Est qui relie Montréal à l'Abitibi et au complexe hydro-électrique de la Baie James. Ces routes constituent les principaux liens de la M.R.C. avec l'extérieur. Notons, de plus, que la route 117 possède le statut de route transcanadienne.

Comparativement à d'autres régions de ressources situées plus en périphérie des grands pôles, la localisation de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, au carrefour des régions de l'Abitibi, de l'Outaouais et de Montréal, peut être considérée comme une occasion de développement. En effet, la position de Mont-Laurier, située à la jonction des routes 117 et 309, constitue un atout majeur.

Notons enfin que la forêt couvre 83.4% du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ce constat, compte tenu de l'immensité de ce territoire, fait de la forêt l'assise économique de la M.R.C. Plus de 84 % du territoire (12 272 km<sup>2</sup>) est de propriété publique ce qui constitue un atout pour l'application du concept de gestion intégrée des ressources naturelles, concept largement partagé par les intervenants de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

**TABLEAU 2  
UTILISATION DU SOL**

<b>M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE</b>		
<b>Utilisation du sol</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>%</b>
<b>Agriculture</b>	22 524	1.44
<b>Friche</b>	7 196	0.46
<b>Urbain</b>	8 190	0.52
<b>Villégiature</b>	5 105	0.33
<b>Forêt</b>	1 298 213	82.87
<b>Eaux</b>	216 479	13.82
<b>Autres</b>	8 829	0.56
<b>Total</b>	1 566 536	100%

## LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE ET SES VOISINES

# RÉGION DES LAURENTIDES

## LA POPULATION

### 2.1 La population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle

La M.R.C. d'Antoine-Labelle comptait, en 1996, 33 904 habitants. De 1976 à 1996, la population du territoire d'Antoine-Labelle a connu une augmentation relativement faible, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1.1% sur 20 ans. Cette augmentation de la population, même faible, demeure importante car elle doit être mise en comparaison avec le phénomène de baisse des populations dans la plupart des MRC des régions périphériques du Québec au cours de la même période.

La population totale de la M.R.C. d'Antoine-Labelle a connu une augmentation de 11 % de 1976 à 1981 pour passer de 27 735 personnes à 30 795 personnes. De 1981 à 1986, elle n'a connu aucune augmentation significative. Elle a toutefois augmenté de 4 % de 1986 à 1991 soit une augmentation inférieure de seulement 1% à celle du Québec pour la même période. De 1991 à 1996, l'augmentation de la population de la M.R.C. a été supérieure à celle du Québec, soit 6% comparativement à 3.5%.

Toutefois, si nous mettons en relief l'apport de l'accroissement naturel dans l'augmentation totale de la population, nous constatons un bilan migratoire négatif depuis les 10 dernières années.

Plus spécifiquement, le tableau ci-dessous laisse paraître un bilan migratoire négatif entre 1981 et 1986 et de 0 de 1986 à 1991. De plus, comme nous pourrions plus amplement le démontrer dans l'analyse de la population par groupe d'âge, la perte de population se situe dans les groupes d'âge de 15 à 34 ans qui sont remplacés par une population plus âgée.

**TABLEAU 3**

<b>ANNÉES</b>	<b>1976-1981</b>	<b>1981-1986</b>	<b>1986-1991</b>
<b>Accroissement total de la population</b>	3 060	111	1 102
<b>Accroissement naturel</b>	1 388	1 308	1 102
<b>Bilan migratoire</b>	+ 1 676	- 1 197	0

Source: Compilation du service de l'aménagement du territoire, M.R.C.A.L.



Comparativement, pour la période 1986-1991, la région des Laurentides voyait sa population augmenter de 19% et de 13% de 1991 à 1996. Il faut cependant souligner que cette augmentation est surtout due aux M.R.C. du sud de la région qui voyaient leurs populations augmenter à cause de l'exode urbain montréalais.

Sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, la faible augmentation de la population est inégalement répartie comme le montre le tableau 4

Après avoir connu un exode massif des populations des municipalités à vocation agro-forestière entre 1961 et 1976, toutes ces municipalités ont repris leur croissance à l'exception de Mont-Saint-Michel, Sainte-Anne-du-Lac, L'Annonciation et Mont-Laurier.

Autour des agglomérations urbaines les plus importantes, le phénomène de l'étalement urbain est venu augmenter la population en périphérie. La ville de Mont-Laurier, centre régional et le village de L'Annonciation, sous-centre administratif et de services, sont affectés par ce phénomène. Des Ruisseaux, Beaux-Rivages, Lac-des-Écorces, Lac Nominique, Marchand et Sainte-Véronique sont les grands bénéficiaires de cet étalement *(voir carte page 9)*.

**TABLEAU 4**  
**POPULATION DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE**

MUNICIPALITÉS	1976	VARIATION 1976-1976	1981	VARIATION 1976-1981	1986	VARIATION 1981-1986	1991	VARIATION 1986-1991	1996	VARIATION 1991-1996	VARIATION 1976-1996
Beaux-Rivages	668	+ 3%	857	+ 28%	978	+ 14%	1 040	+ 6%	1 104	+ 8%	+ 65%
Chute-Saint-Philippe	453	+ 10%	610	+ 35%	602	- 1%	698	+ 16%	778	+ 12%	+ 72%
Des Ruisseaux	2 618	+ 34%	3 732	+ 43%	3 889	+ 4%	4 449	+ 14%	5 139	+ 16%	+ 96%
Ferme-Neuve paroisse	Note <sup>1</sup> 825	- 4%	852	+ 3%	854	0%	907	+ 6%	913	+ 1%	+ 11%
Ferme-Neuve village	Note <sup>1</sup> 2 113	+ 7%	2 266	+ 7%	2 172	- 4%	2 267	+ 4%	2 178	- 4%	+ 3%
Kiamika	504	- 10%	571	+ 13%	591	+ 4%	636	+ 8%	722	+ 11%	+ 43%
Lac-des-Écorces	638	+ 8%	766	+ 20%	847	+ 11%	949	+ 12%	989	+ 4%	+ 55%
Lac-du-Cerf	378	+ 2%	382	+ 1%	371	- 3%	409	+ 10%	425	+ 4%	+ 12%
Lac-Nomingue	1 326	+ 7%	1 596	+ 20%	1 611	+ 1%	1 765	+ 10%	1 930	+ 9%	+ 46%
Lac-Saguay	264	- 4%	293	+ 11%	301	+ 3%	305	+ 1%	318	+ 4%	+ 20%
Lac-Saint-Paul	288	- 14%	336	+ 17%	391	+ 16%	385	- 2%	415	+ 8%	+ 44%
La Macaza	651	- 44%	840	+ 29%	863	+ 3%	900	+ 4%	1 020	+ 13%	+ 57%
L'Annonciation	2 186	+ 1%	2 384	+ 9%	2 318	- 3%	2 163	- 7%	2 085	- 9%	- 5%
L'Ascension	504	- 11%	560	+ 11%	626	+ 12%	662	+ 6%	755	+ 14%	+ 50%
Marchand	973	+ 9%	1 108	+ 14%	1 249	+ 13%	1 229	- 2%	1 430	+ 16%	+ 47%
Mont-Laurier	8 565	+ 4%	8 405	- 2%	7 935	- 6%	7 862	- 1%	8 007	+ 2%	- 7%
Mont-Saint-Michel	672	- 5%	705	+ 5%	680	- 4%	647	- 5%	616	- 5%	- 8%
Notre-Dame-de-Pontmain	446	- 6%	487	+ 9%	533	+ 9%	547	+ 3%	581	+ 6%	+ 30%
Notre-Dame-du-Laus	1 110	- 2%	1 198	+ 8%	1 327	+ 11%	1 244	- 6%	1 378	+ 11%	+ 24%
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles	585	- 5%	683	+ 17%	665	- 3%	724	+ 9%	789	+ 9%	+ 35%
Sainte-Anne-du-Lac	688	- 14%	686	0%	582	- 15%	637	+ 10%	623	- 2%	- 9%
Sainte-Véronique	756	+ 2%	869	+ 15%	945	+ 9%	1 032	+ 9%	1 088	+ 5%	+ 44%
Val-Barrette	524	+ 6%	609	+ 16%	574	- 6%	551	- 4%	611	+ 11%	+ 17%
<b>M.R.C.A.L.</b>	27 735	+ 2%	30 795	+ 11%	30 906	0%	32 019	+ 4%	33 904	+ 6%	+ 22%
Nombre personnes/ménage	3.4		3.1		2.9		2.6				
Nombre ménages	8 186		9 666		10 630		11 885		13 365		

Source: Statistique Canada, compilé par le service de l'aménagement du territoire, M.R.C. A.L.

Note<sup>1</sup>: Municipalités fusionnées le 24 décembre 1997

## VARIATION DE LA POPULATION ENTRE 1976 ET 1996

### 2.2 La population par groupe d'âge

Si l'on considère la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle selon les groupes d'âges (Tableau 5), on peut constater que, dans l'ensemble, la proportion qu'occupe chaque groupe d'âge se compare à celle du Québec.

**TABLEAU 5  
POPULATION DE LA M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
PAR GROUPE D'ÂGE**

GROUPE D'AGE	M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE		M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE		M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE		M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE		QUÉBEC	
	1986		1991		1996		1986-1996		1996	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 4 ans	2 105	7.0	1 980	6.2	1 920	5.7	185	-8.8	455 415	6.4
5 - 9 ans	2 465	8.0	2 265	7.1	2 095	6.2	370	-15.0	456 945	6.4
10 - 14 ans	2 230	7.2	2 495	7.8	2 385	7.0	155	7.0	459 825	6.4
15 - 19 ans	2 295	7.4	2 145	6.7	2 450	7.2	155	6.8	494 175	6.9
20 - 24 ans	2 460	8.0	1 690	5.3	1 715	5.1	745	-30.3	453 815	6.4
25 - 34 ans	5 495	17.8	5 325	16.6	4 415	13.0	1 080	-19.7	1 091 395	15.3
35 - 44 ans	4 660	15.0	5 280	16.5	6 040	17.8	1 380	29.6	1 239 630	17.4
45 - 54 ans	3 130	10.1	3 949	12.3	4 945	14.6	1 815	58.0	975 995	13.7
55 - 64 ans	2 930	9.5	3 210	10.0	3 660	10.8	730	24.9	650 905	9.1
65 et plus	3 076	10.0	3 680	11.5	4 260	12.6	1 184	38.5	860 705	12.0
<b>TOTAL</b>	<b>30 906</b>	<b>100</b>	<b>32 019</b>	<b>100</b>	<b>33 885</b>	<b>100</b>	<b>2 979</b>	<b>9.6</b>	<b>7 138 805</b>	<b>100</b>

Source: Statistiques Canada, catalogue 95-325, compilation par C.I.D.E.L.

Toutefois, les groupes d'âge 20-24 et 25-34 ans présentent un pourcentage inférieur à la proportion qu'occupent ces mêmes groupes d'âge au Québec. De plus, les groupes d'âge 15-19, 20-24 et 25-34 ans sont en recul si l'on considère la baisse de leurs effectifs entre 1986 et 1991.

Il peut s'avérer que ces catégories migrent pour des raisons économiques ou encore pour poursuivre des études à l'extérieur de la région. D'un point de vue stratégique, si ces groupes d'âge ne se reconstituent pas ou, à tout le moins, ne se maintiennent pas à leurs niveaux actuels, il s'agit là d'une menace qu'il faudra contrer puisque ces groupes représentent l'avenir de la région.

Il faudra prévoir alors des mesures de rétention et d'incitation au retour en région. Ces mesures ne seront toutefois efficaces que dans un contexte de création d'emplois.

Le même tableau nous indique qu'inversement aux groupes d'âge qui précèdent, les groupes des 35 ans et plus ont vu leurs effectifs s'accroître entre 1986 et 1996. Le phénomène de la mutation des résidences secondaires en résidences permanentes ne serait pas étranger aux variations observables.

D'un point de vue stratégique, reste à savoir si l'arrivée de nouveaux retraités peut avoir une incidence durable et positive sur l'occupation du territoire. Ces mêmes retraités ne seront-ils pas tentés de ré-émigrer à terme dans leurs lieux d'origine pour se rapprocher de leurs familles et des services spécialisés. Ce phénomène ne créera-t-il pas une pression supplémentaire pour obtenir plus de services d'accueil dans les pôles ? Ce type d'immigration pose aussi la problématique du conflit potentiel entre les préoccupations des villégiateurs et celles des résidents. Il faudra donc s'interroger sur l'accueil que la M.R.C. d'Antoine-Labelle réservera à ces nouveaux arrivants et sur la possibilité de les encourager à mettre leur expertise au service du développement de toute la collectivité.

En corollaire, il existe une diaspora en provenance de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ces personnes, originaires du territoire, sont impliquées dans toutes sortes de secteur d'activités et y ont développé une expertise et des réseaux de contact qui pourraient contribuer au développement local si on arrive à les y intéresser.

La population des personnes âgées de 75 ans et plus représentait 32,5 % de la population des 65 ans et plus en 1986, elle en représentait 34,6 % en 1991 et 35 % en 1991. En chiffre absolu, cette population est passée de 1 000 à 1 490 personnes entre 1986 et 1996, soit une augmentation de 49 %. Il faudra prévoir une augmentation des services à domicile si on veut éviter l'institutionnalisation massive de ces populations et répondre à leur désir profond de demeurer dans leur municipalité.

L'exode rural compromet le maintien de services viables dans les municipalités rurales entraînant ainsi un cycle de dévitalisation du territoire dans son ensemble. Les deux principaux pôles de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, Mont-Laurier et L'Annonciation, vivent une décroissance importante, ce qui compromet le financement de leurs services publics.

Les groupes d'âge des 20 à 35 ans sont en baisse. L'exode d'une bonne partie des individus de ces groupes d'âge pour des raisons académiques et économiques est réel. La présence du Pavillon du Cégep de St-Jérôme à Mont-Laurier et de l'Université du Québec a déjà un effet de rétention mesurable même si ces institutions ne peuvent combler tous les besoins de formation. Quant à l'exode pour des raisons économiques, il serait dû au manque de perspectives d'emplois qu'offre actuellement la situation économique du territoire.

La faible croissance de la population implique une certaine prudence dans le développement de nouvelles infrastructures, de nouveaux services publics et de leur financement. La croissance des coûts devra être maîtrisée pour dégager une certaine marge de manoeuvre devant permettre le développement du territoire et le financement de dossiers ponctuels.

L'étalement urbain, mais aussi l'étalement de la villégiature, contribuent aussi à accroître les coûts des services publics.

L'arrivée importante de retraités pose le problème de leur intégration et de leur implication au sein du développement des communautés. De plus, le manque de ressources pour faire face aux besoins croissants de soutien des populations les plus âgées doit être considéré.

L'arrivée de retraités qui étaient autrefois des villégiateurs peut cependant devenir un atout pour maintenir la population sur le territoire dans la mesure où des efforts d'intégration seront faits au niveau local par les municipalités, les organismes communautaires, culturels et de loisirs.

## 3

### LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION

Dans cette section, nous ferons ressortir trois facteurs à partir desquels il est possible de comparer le niveau de vie de populations de régions différentes. Ces trois facteurs sont: le niveau de scolarité de la population adulte, le logement et le revenu moyen.

Nous y avons également inclut d'autres indicateurs afin de faire ressortir l'état réel du niveau de vie de la population.

#### **3.1 La scolarité**

Le tableau 6 permet de comparer la scolarité de la population de 15 ans et plus de la M.R.C. d'Antoine-Labelle par rapport à la population de l'ensemble du Québec et d'examiner l'évolution de 1986 à 1991.

En 1986, 35.1% de la population de 15 ans et plus avait moins de neuf années de scolarité. En 1991, cette proportion passait à 30.8%. Bien qu'il y ait une nette amélioration, le nombre de personnes ayant moins de neuf années de scolarité reste très élevé par rapport au reste du Québec où cette proportion s'établissait à 20.1% en 1991.

La M.R.C. se rapproche davantage de la moyenne provinciale dans la proportion de la population de 15 ans et plus ayant entre 9 et 13 années de scolarité. En ce qui a trait à la proportion de la population ayant obtenu un certificat d'une école de métier, la M.R.C. affiche près de 2% de plus que le reste du Québec en 1991.

La proportion de la population ayant entrepris ou réalisé des études post-secondaires reste inchangée entre 1986 et 1991 et affiche également un retard de 5% sur le reste du Québec.

Pour les études universitaires, la population de 15 ans et plus de la M.R.C. d'Antoine-Labelle présente un taux de deux à trois fois moindre que celui du Québec. Soulignons, cependant, que le pourcentage de population ayant obtenu un diplôme universitaire a grimpé de près de 1% entre 1986 et 1991.

TABLEAU 6

## RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA SCOLARITÉ

	1986				1991			
	M.R.C.A.L.		QUÉBEC		M.R.C.A.L.		QUÉBEC	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inférieur à 9 <sup>e</sup> année	8 080	35.1%	1 223 120	23.9%	7 465	30.8%	1 093 695	20.1%
9 <sup>e</sup> à 13 <sup>e</sup> année	8 721	37.9%	1 817 055	35.5%	9 445	39.0%	1 944 300	35.8%
Étude post-secondaire	3 260	14.2%	1 045 940	20.5%	3 495	14.4%	1 101 470	20.3%
École de métier	1 270	5.5%	213 910	4.2%	1 785	7.4%	312 120	5.7%
Ayant étude universitaire	910	4.0%	375 555	7.3%	1 040	4.3%	421 855	7.8%
Ayant diplôme universitaire	760	3.3%	439 410	8.6%	995	4.1%	559 800	10.3%
TOTAL	23 001	100%	5 114 990	100%	24 225	100%	5 433 240	100%

Source: Statistiques Canada, compilation par le service de l'aménagement du territoire, M.R.C.A.L.

En effet, le taux de passage aux études post-secondaires, qui était l'un des plus bas au Québec avant l'implantation du pavillon collégial, s'est aujourd'hui amélioré de façon très significative.

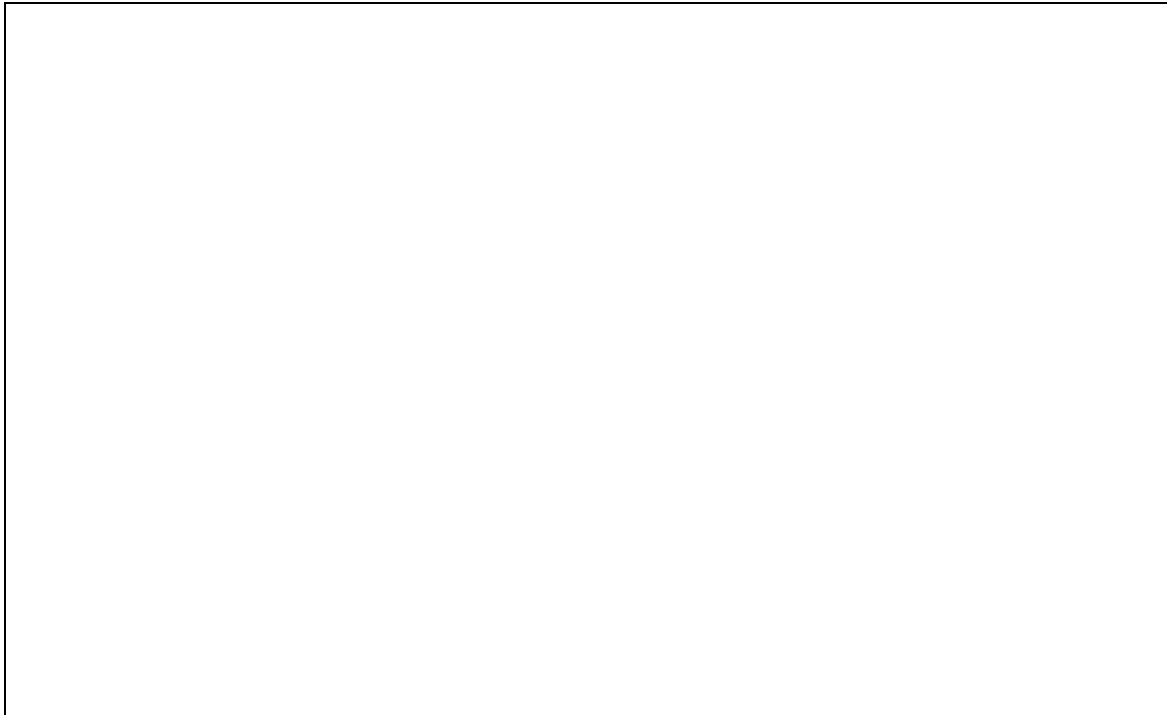
De plus, la présence de l'Université du Québec a également contribué à l'amélioration de la scolarisation de la population du territoire.

S'il est courant de constater que la scolarité des populations des régions de ressources soit moins élevée, il faut toutefois admettre que la compétitivité de ces régions, pour faire face aux exigences des années 2000, passe par l'amélioration de la formation de base, par une bonne formation professionnelle et par l'intensification de la formation continue.

En ce sens, le faible taux de scolarité de base d'une partie de la population active risque de rendre plus ardu le travail de formation sur mesure en entreprise ou de recyclage de la main d'oeuvre puisque nombre d'individus ne possèdent pas les pré-requis académiques pour y accéder. On peut former spécifiquement quelqu'un pour le rendre plus performant sur son poste de travail. Cet individu demeurera cependant vulnérable pour réintégrer le marché du travail advenant une perte d'emploi, même temporaire.

Selon une étude du Forum sur le revenu et l'emploi du Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton, publié dans l'Actualité du 1<sup>er</sup> mars 1993, la proportion des gens peu instruits parmi les chômeurs, soit ceux qui comptent moins de neuf ans de scolarité, a fait un bond spectaculaire au Canada depuis 1985 au point de compter pour un sans-emploi sur deux aujourd'hui (*Graphique I*).

## PROPORTION DE CHÔMEURS AYANT MOINS DE NEUF ANS DE SCOLARITÉ AU CANADA DEPUIS 1975



Cette proportion importante aura des conséquences négatives sur l'économie régionale si des correctifs n'y sont pas apportés. Comme le démontre le graphique I, la proportion de chômeurs ayant moins d'une neuvième année occupait moins de 20 % de cette population en 1975. Cette proportion se situait à 54% en 1991. Plus le chômage augmente plus les gens peu instruits deviennent vulnérables.

### **3.2 Le logement**

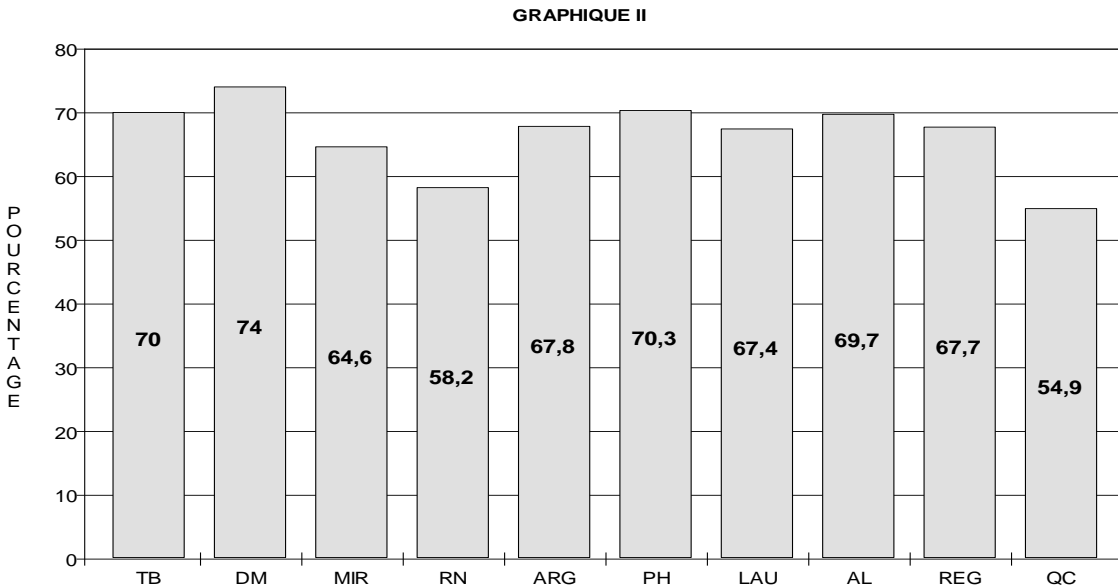
Selon le Bureau de la Statistique du Québec, en 1986, 69,7 % des ménages étaient propriétaires de leur résidence dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Dans la région des Laurentides, 67,7 % de ménages étaient propriétaires de leur résidence, tandis qu'au Québec, ce pourcentage s'élevait à 54,9 %.

Le graphique II illustre cette situation.



## POURCENTAGE DE PROPRIÉTAIRES 1986 PAR M.R.C.



Source: B.S.Q., 1990, Les Laurentides une région différente..., C.D.L. 1992

### LÉGENDE:

TB:	Thérèse-de-Blainville	PH:	Pays-d'en-Haut
DM:	Deux-Montagnes	LAU:	Laurentides
MIR:	Mirabel	AL:	Antoine-Labelle
RN:	Rivière-du-Nord	REG:	Région des Laurentides
ARG:	Argenteuil	QC:	Québec

Dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, des programmes de restauration ont contribué à l'amélioration du stock de logements. Ces programmes sont administrés par la M.R.C. et sont toujours en vigueur. Plusieurs de ces programmes ont été abolis depuis que les gouvernements supérieurs cherchent à limiter leurs dépenses.

Ces programmes contribuent à améliorer et à conserver la qualité du patrimoine des ménages et le stock de logements, leur survie est donc essentielle.

Cependant, retenons que 32,59 % des maisons occupées par leur propriétaire ont été construites avant 1960 et que 55 % des maisons occupées par un locataire ont plus de 31 ans d'usure. Ces proportions atteignent respectivement 29,51 % et 30,52 % au niveau de l'ensemble de la région des Laurentides. Près de 50 % de ceux qui habitent une maison individuelle non attenante dans la M.R.C. utilisent le bois comme combustible principal ou d'appoint, contre 25 % dans la région des Laurentides.

Cette donnée peut sembler anodine ou essentiellement reliée au caractère forestier de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Elle prend toutefois toute sa dimension lorsque vient le temps

d'analyser les besoins des personnes âgées qui veulent demeurer à domicile. C'est un mode de chauffage peu coûteux, mais très complexe en terme de manipulation.

### 3.3 Le revenu moyen et autres indicateurs économiques

Plusieurs indicateurs peuvent nous fournir des informations utiles sur la condition socio-économique de la population du territoire et de sa main-d'oeuvre. Selon les sources d'informations utilisées, les données ainsi que les modes de calcul peuvent varier. Il est important de le souligner.

Le tableau 7 qui suit fournit un bon nombre d'informations que nous commenterons plus loin. Ces informations proviennent de Statistiques Canada et ont été compilées par le Centre d'Emploi du Canada à Mont-Laurier et le CIDEL (Comité intermunicipal de développement économique de Labelle inc.) et le service de l'aménagement du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Les autres données proviennent du Bureau de la statistique du Québec (B.S.Q.), de Statistique Canada, pour diverses années, et d'une compilation réalisée dans le cadre d'une étude du Conseil des Affaires sociales, intitulée " Agir Ensemble", dont les données couvrent la période 1981 à 1985.

Soulignons que l'ensemble de ces données converge et indique des tendances similaires.

**TABLEAU 7  
INDICATEURS ÉCONOMIQUES**

TAUX DE CHÔMAGE						
M.R.C.A.L. 1986	M.R.C.A.L. 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUÉBEC 1986	QUÉBEC 1991
20.3%	17.0%	-3.3%	12.7%	11.4%	13.0%	10.0%

TAUX D'AIDE SOCIALE						
M.R.C.A.L. 1986	M.R.C.A.L. 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUÉBEC 1986	QUÉBEC 1991
15.5%	14.4%	-0.6%	8.6%	8.9%	9.1%	9.3%

TAUX D'ACTIVITÉS						
M.R.C.A.L. 1986	M.R.C.A.L. 1991	VARIATION 1986-1991	LAURENTIDES 1986	LAURENTIDES 1991	QUÉBEC 1986	QUÉBEC 1991
57.6%	59.4%	1.8%	62.6%	64.9%	62.8%	63.2%

REVENU MOYEN DES MÉNAGES					
1985			1990		
M.R.C.A.L.	Région Laurentides	QUÉBEC	M.R.C.A.L.	Région Laurentides	QUÉBEC

23 252	30 660	30 999	32 377	41 509	40 826
*28 952	*38 176	*38 599			

\* Dollars de 1990 Source: Statistiques Canada

### **3.3.1 Le revenu moyen**

En 1990, le revenu moyen par ménage de la M.R.C. d'Antoine-Labelle s'établissait à 32 377\$. Pour la même année, ce revenu s'établissait à 41 509\$ pour la région des Laurentides alors qu'il s'établissait à 40 826\$ pour le Québec. Il s'agit d'un écart de près de 22% avec la région des Laurentides et de 20.7% avec le Québec.

Entre 1985 et 1990, le revenu moyen des ménages s'est accru de 28%, alors que celui de la région administrative des Laurentides s'accroissait de 26% et celui des Québécois de 24%.

En tenant compte de l'indice des prix à la consommation, le revenu moyen des ménages s'est accru de 10.6% pour la M.R.C. d'Antoine-Labelle, de 8% pour la région administrative des Laurentides et de 5.5% pour le Québec.

### **3.3.2 Le taux de chômage et d'aide sociale**

En se référant au tableau 7, le taux de chômage en 1986, s'établissait à 20,3% alors qu'en 1991, il s'établissait à 17%. Malgré une baisse de 3,3%, cette situation montre un écart avec la région des Laurentides et le Québec de presque 7%, quelle que soit l'année de référence.

En 1989, 5 725 personnes ont touché des prestations d'assurance-chômage pour un montant de 28,5 millions de dollars. La force de travail représentait alors 14 100 personnes. 40,6% de la population active a retiré des prestations d'assurance-chômage et le pourcentage du revenu d'emploi de la population provenant de l'assurance-chômage s'établissait à 11,2%. Pour l'ensemble du Québec, 25% de la population active a retiré de l'assurance-chômage alors que le revenu d'emploi provenant de cette source se situait à 4,5%. Il s'agit là d'écarts importants de l'ordre de 15% et de 6,7% respectivement.

Le taux d'aide sociale, quant à lui, s'est maintenu de 1986 à 1991 aux alentours de 15 %, comparativement à un taux de l'ordre de 9% pour la région des Laurentides et le Québec.

En 1991, 14,4 % de la population adulte de la M.R.C. d'Antoine-Labelle a touché des prestations d'aide sociale contre 8,9% et 9,3 % pour la région des Laurentides et pour l'ensemble du Québec. Pour la période 1986-1991, le taux d'aide sociale de la M.R.C. d'Antoine-Labelle a subi une légère baisse comparativement au Québec et aux Laurentides qui ont connu une légère augmentation.

### **3.3.3 Les paiements de transfert**

Les paiements de transfert consistent aux versements effectués par les gouvernements dans le cadre de divers programmes d'assistance financière aux individus. Ces programmes comprennent notamment l'assurance-chômage, l'aide sociale, les pensions de vieillesse, le soutien de la C.S.S.T. et de la S.A.A.Q.

Dans la M.R.C., 15 800 personnes ont bénéficié de paiements de transfert, pour un montant de 79,5 millions de dollars en 1989. Les paiements de transfert comptaient pour une moyenne de 2 672 \$ par habitant dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle contre 2 237\$ par habitant au Québec.

Dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, les paiements de transfert représentaient 24,2 % du revenu total alors qu'au Québec ils représentaient 15,1% de ce revenu.

L'assurance-chômage représentait, en 1989, 35,5% des paiements de transfert dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle alors qu'au Québec ce même rapport s'établissait à 23,6%.

A la suite des constatations qui précèdent, une conclusion s'impose: la population de ce territoire fait face à une situation de dépendance socio-économique qui doit être renversée par tous les moyens raisonnables.

### **3.3.4 Le taux d'activité**

Le taux d'activité mesure la participation de la population au marché du travail (population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage, divisée par la population totale de 15 ans et plus). En se référant au Tableau 7, malgré une hausse généralisée du taux d'activité entre 1986 et 1991, tant au niveau du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle que de celui de la région des Laurentides et du Québec, un écart de 5% s'est maintenu entre la performance de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et celle de la région des Laurentides.

L'analyse du revenu moyen de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et des autres indicateurs économiques, cités plus haut, nous permet d'observer des écarts importants entre la situation socio-économique de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et celle de la population de la région des Laurentides et du Québec. La persistance de cette situation pourrait éventuellement compromettre la qualité de vie de la population de ce territoire.

Le faible taux de scolarité de la population rend précaire le statut socio-économique d'une partie de la population de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et risque d'hypothéquer la capacité concurrentielle du territoire.

## LES INDICES GLOBAUX

Le Conseil des affaires sociales du Québec, dans son rapport intitulé « Agir Ensemble » publié en 1990, a élaboré des indices composés qui permettent de comparer les performances des 99 M.R.C. et communautés urbaines du Québec. Ces indices composés portent sur quatre champs: démographique, économique, environnemental et social. Ils permettent de classer les M.R.C. de 1 à 99 et comportent 5 groupes soit, A, B, C, D et E; A étant considéré comme le classement supérieur et E comme inférieur. Sur le tableau qui suit, les chiffres entre parenthèses indiquent le classement de chacune des M.R.C. par rapport aux 99 M.R.C. et communautés urbaines du Québec.

Le tableau 8 regroupe les M.R.C. de la région des Laurentides selon les champs identifiés plus haut.

TABLEAU 8

M.R.C.	Classement général	Indice démographique	Indice économique	Indice environnemental	Indice social
		Cote (rang)	Cote (rang)	Cote (rang)	Cote (rang)
Thérèse-de-Blainville	A	A (09)	B (14)	B (39)	A (07)
Deux-Montagnes	B	B (13)	B (24)	D (78)	B (11)
Mirabel	B	D (71)	C (42)	B (27)	A (05)
Rivière-du-Nord	C	B (20)	C (42)	E (95)	C (68)
Argenteuil	D	C (53)	C (66)	E (98)	D (85)
Pays-d'en-Haut	C	C (93)	C (34)	B (21)	B (28)
Laurentides	C	D (81)	C (55)	B (13)	D (84)
Antoine-Labelle	D	C (57)	E (91)	B (15)	E (96)

Source: Agir Ensemble, Conseil du développement social, Conseil des affaires sociales

Il est essentiel de mettre le lecteur en garde contre une interprétation trop pessimiste du classement de la M.R.C. d'Antoine-Labelle selon les indices retenus. Par exemple, l'indice social retient comme composante le nombre moyen de suicides de 1981 à 1986. Nous considérons que la présence sur le territoire d'équipements supra-régionaux comme un hôpital psychiatrique et un centre de détention peuvent influencer défavorablement ce classement.

Comme autre exemple, l'indice économique global compte deux indices reliés à la scolarisation: le taux de scolarité post-secondaire de la population active en 1986 et la variation du taux de scolarité de la population entre 1981 et 1986. Le Cégep de Saint-Jérôme n'est présent à Mont-Laurier que depuis 1983. On y comptait, en 1993, plus de 300 étudiants à plein temps. La situation au moment de la prise de ces données et celle d'aujourd'hui a évolué au point où il faudrait revoir ce classement. Bref, il faudrait voir de façon plus précise la composition des indices globaux et voir lesquels affectent davantage la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Ce classement est tout de même utile pour se positionner.

Il ressort de cette classification que la M.R.C. d'Antoine-Labelle est confrontée avec une situation qui la place au dernier rang de la région des Laurentides quant au classement général régional.

Plus inquiétant, la M.R.C. d'Antoine-Labelle se classe respectivement 91e et 96e rang dans les champs économique et social.

Au plan démographique, la M.R.C. d'Antoine-Labelle se situe toutefois au 57<sup>e</sup> rang ce qui lui permet de devancer les M.R.C. de Mirabel, de Pays-d'en-Haut et des Laurentides avec une cote C.

Au plan environnemental, elle atteint le 15e rang soit la cote B et n'est devancée à ce chapitre que par la M.R.C. des Laurentides.

## 5

# LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES EMPLOIS

Le tableau 9 ci-joint, présente la répartition des principaux secteurs d'activités économiques dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle en 1986 et 1991. Ces données proviennent de Statistiques Canada.

### **5.1 Les secteurs clés de l'économie du territoire: secteurs forestiers et tourisme**

Sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, l'exploitation et l'aménagement forestier ainsi que l'industrie du bois sont des activités économiques importantes.

En effet, ces deux secteurs d'activités représentent près de 14 % des emplois totaux du territoire. Cette situation a des effets d'entraînement sur la structure de l'emploi des secteurs qui leur sont indirectement reliés comme le transport, les finances, les assurances ou l'entretien mécanique. D'autres secteurs d'emplois sont également induits par la forêt comme l'hébergement, la restauration, la construction et le commerce de détail.

La force et la faiblesse du tissu économique de ce territoire sont liées aux secteurs forestiers. Selon une analyse réalisée par le centre des ressources humaines Canada à Mont-Laurier en 1992, 65,9 % du secteur primaire est lié à l'exploitation et à l'aménagement de la forêt tandis que près de 66,8 % du secteur manufacturier y est associé.

Les activités dans le commerce, les finances et les autres services aux personnes sont en large mesure dépendante des revenus engendrés par les activités liées à la forêt et à la transformation de la matière ligneuse.

Le secteur du tourisme est également lié à la forêt par le biais de la chasse, de la pêche et, de plus en plus, par celui de la motoneige et du tourisme de plein air. Bien que soumis aux fluctuations du marché, le sous-secteur des pourvoies et des ZEC a entamé une diversification de ses marchés et réussi à améliorer ses performances.

**TABLEAU 9**  
**POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIES**

SECTEURS D'EMPLOI	1986				1991				VARIATION 1986-1991			
	M.R.C.A.L.		QUÉBEC		M.R.C.A.L.		QUÉBEC		M.R.C.A.L.		QUÉBEC	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>PRIMAIRE</b>												
<b>TOTAL</b>	1 555	12.5	135 020	4.3	1 755	12.5	137 845	4.0	+ 200	+12.9	+ 2 825	+2.0
<b>SECONDAIRE</b>												
• manufacturier	1 385	11.1	613 300	19.6	1 500	10.7	609 910	17.7	+ 115	+8.3	- 3 390	-0.5
• construction	685	5.5	166 545	5.3	870	6.2	208 100	6.0	+ 185	+27.0	+ 41 555	+25.0
<b>TOTAL</b>	2 070	16.6	779 845	24.9	2 370	16.9	818 010	23.7	+ 300	+14.5	+ 38 165	+4.9
<b>TERTIAIRE</b>												
• commerces	2 405	19.4	539 705	17.3	2 880	20.5	601 255	17.5	+ 475	+19.8	+ 81 550	+ 11.4
• finances, assurances, affaires immobilières	365	2.9	162 765	5.2	465	3.3	191 600	5.6	+ 100	+27.4	+ 28 835	+ 17.7
• services gouvernementaux	1 000	8.1	227 410	7.3	1 020	7.3	255 025	7.4	+ 20	+2.0	+27 610	+12.1
• transport, communications et autres services	5 035	40.5	1 238 510	41.0	5 560	39.5	1 437 065	41.8	+ 525	+10.4	+198 555	+16.0
<b>TOTAL</b>	8 805	70.9	2 168 390	70.8	9 925	70.6	2 484 945	72.3	+ 1 120	+12.7	+316 555	+14.6
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>12 430</b>	<b>100</b>	<b>3 083 255</b>	<b>100</b>	<b>14 050</b>	<b>100</b>	<b>3 440 800</b>	<b>100</b>	<b>+ 1 620</b>	<b>+13.0</b>	<b>+357 545</b>	<b>+11.6</b>

Source: Statistiques Canada



## **5.2 Le secteur primaire**

### **5.2.1 L'agriculture**

L'agriculture dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle représentait en 1996, selon des données tirées des fiches d'enregistrement disponibles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (M.A.P.A.Q.), une production directe estimée à 21,3 millions de dollars. La valeur de cette production correspond à 16.1% de la valeur de la production annuelle totale estimée de la région des Laurentides. C'est donc dire que l'agriculture occupe une part importante de l'économie du territoire.

La production laitière représente 45% de la valeur de la production agricole du territoire, soit 9,5 millions de dollars. Elle est concentrée dans la Vallée de la Lièvre. Au niveau des Laurentides, la production laitière de la M.R.C. d'Antoine-Labelle représente le troisième plus important volume.

La production d'oeufs et de volailles occupe le deuxième rang en importance avec une valeur estimée à 3,3 millions de dollars, ce qui correspond à 15% de la valeur de la production agricole du territoire.

L'horticulture représentait 12,3 % (2,6 millions) de la valeur de la production du territoire de la M.R.C. suivi de la production de bovins de boucherie qui en représentait 12,1 %, soit 2,5 millions.

Certaines cultures sont en émergence et en expansion telles les petits fruits et l'élevage exotique. Ces nouveaux produits peuvent être porteurs d'avenir puisqu'ils contribuent à créer une nouvelle richesse sur le territoire par la substitution de produits importés ou par l'exportation de ces produits vers des marchés hors région.

Le secteur agricole pourrait aussi contribuer à la création d'une nouvelle richesse sur le territoire en utilisant de nouveaux intrants produits en région. Par exemple, la production de compost à partir de résidus forestiers constituerait une solution complémentaire à l'utilisation des engrais chimiques produits hors région.

Statistiques Canada estime qu'en 1996, 435 personnes exerçaient une profession propre à l'agriculture.

La diminution constante de la main-d'oeuvre et du nombre d'entreprises agricoles s'expliquerait par le regroupement des petites exploitations, l'amélioration de la productivité des troupeaux ainsi que par une mécanisation croissante des opérations. Il s'agirait là d'une tendance québécoise et nord-américaine.

Le problème de la relève agricole est identifié et déjà des mesures correctrices sont en voie d'élaboration comme la revalorisation de la profession agricole en milieu scolaire et l'établissement d'une banque de fermes pour faciliter la revente à des agriculteurs de formation.

Les négociations du GATT et de l'Aléna indiquent que nous évoluons vers la restructuration des productions contingentées (lait, oeufs, volailles, porcs) ce qui peut constituer une menace.

La libéralisation des marchés favorise la réalisation d'économies d'échelles par la création de méga-entreprises au niveau continental. Les productions touchées sont la volaille, les oeufs, le boeuf et le lait. Des productions qui dominent dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Certains producteurs agricoles devront se repositionner ou favoriser la transformation en région de leurs produits. Par contre, les entreprises agricoles de petites tailles et les fermes familiales peuvent demeurer profitables et même très concurrentielles. La rigueur dans la gestion, l'adoption de nouvelles technologies, la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre ont permis d'atteindre, dans plusieurs petites exploitations agricoles, des seuils d'efficacité que peuvent difficilement atteindre les méga-entreprises.

La formation des producteurs agricoles pourrait être accentuée par une implication plus approfondie des établissements secondaires et post-secondaires présents en région.

Le perfectionnement des producteurs agricoles est soumis à plusieurs contraintes, la disponibilité étant une des plus importantes. Les institutions de formation doivent développer des formules novatrices pour s'ajuster à la période de faible activité (novembre-mars), dans des locaux à proximité des fermes (salle paroissiale, etc.), à des heures qui permettent aux producteurs de vaquer à leurs opérations quotidiennes.

La consolidation de l'agriculture passe par le développement de réseaux de distribution régionaux et par l'accès aux « tablettes » des détaillants regroupés sous une bannière, et ce, pour écouler les produits locaux.

Une des difficultés pour avoir accès aux marchés vient d'ailleurs de la présence de détaillants regroupés (chaînes, bannières, franchises) qui disposent de services centralisés pour s'approvisionner à escompte. Pour s'imposer dans ces réseaux de distribution centralisés, le pouvoir de négociation des producteurs locaux est à bâtir.

### 5.2.2 La forêt

La forêt couvre environ 13 000 km<sup>2</sup> des 15 800 km<sup>2</sup> du territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. On y retrouve des feuillus et des résineux d'essences variées. Il s'agit d'une ressource naturelle de qualité. De propriété publique à 85 %, privée à 15 %, la forêt génère 68 % des emplois primaires et secondaires du territoire.

La forêt privée appartient à plusieurs milliers de propriétaires forestiers localisés sur le territoire municipalisé de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Cette forêt est partie intégrante du milieu de vie de l'ensemble de la population du territoire, ce qui lui confère son statut particulier de forêt habitée.

La forêt privée centre ses préoccupations sur l'aménagement intégré de ses ressources et sur son développement socio-économique. Les activités spécifiquement liées à la ressource forestière sont les activités de récolte des bois, de mise en marché et de réalisation de travaux sylvicoles adaptés à un aménagement intensif.

La gestion de cette forêt privée est conjointement faite par les diverses structures avec lesquelles les propriétaires forestiers doivent composer soit les municipalités, la M.R.C. ainsi que les différents ministères pour n'en identifier que les plus évidents.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne l'aménagement et la mise en marché de la ressource forestière, on identifie les organismes suivants:

- le Syndicat des producteurs de bois de Labelle, syndicat de mise en marché qui a la responsabilité de gérer les plans conjoints de mise en marché du bois dans le cadre des législations provinciales liées à la Régie des marchés agricoles du Québec;
- L'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée qui a pour objet, selon la Loi sur les forêts (L.Q., chap. F-4.1), « *d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, en particulier par:*

1<sup>o</sup> *l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur;*

2<sup>o</sup> *le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur... »*

- la Société d'exploitation des ressources agro-forestières de Labelle (SERAF), organisme de gestion en commun, créé par le gouvernement provincial dans le but de regrouper les propriétaires de boisés privés désireux d'aménager de façon intensive leur forêt et d'aider à la consolidation des lots boisés par l'application d'un programme gouvernemental d'aide financière pour la réalisation de travaux sylvicoles du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Les bouleversements structureaux qui ont frappé l'industrie québécoise des pâtes et papier ont eu des répercussions majeures sur les intervenants forestiers autant de la forêt privée que de la forêt publique. Deux papetières s'approvisionnent sur le territoire forestier de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Ce secteur est sensible aux fluctuations des marchés. Comme plusieurs autres secteurs industriels québécois, l'industrie des pâtes et papier doit relever le défi de la concurrence internationale, moderniser ses équipements et rationaliser sa production en raison de la surcapacité installée, de l'ajout de contraintes commerciales de l'entrée en vigueur de nouvelles normes canadiennes concernant l'émission de matières polluantes et du coût relativement élevé de ses approvisionnements.

L'évolution technologique des industries papetières les amène à modifier leurs sources d'approvisionnement (rondins de résineux) pour les remplacer, en partie ou en totalité, par des copeaux de scieries et des fibres recyclées réduisant d'autant leur consommation de bois rond.

Pour la forêt privée, cela signifie des modifications au niveau des méthodes de production, d'aménagement et de récolte de bois. Pour la forêt publique, les modifications structureales du secteur industriel des pâtes et papier, couplées à l'implantation d'un nouveau régime forestier au Québec, ont permis d'assurer une garantie d'approvisionnement aux industries locales du sciage et du déroulage et d'augmenter de façon substantielle, dans le cas des usines de sciage de résineux, les volumes transformés en région. De nouveaux emplois ont ainsi pu être créés tant au niveau de la planification, de l'exploitation, de l'aménagement que de la transformation de la ressource ligneuse. C'est plus de 800 nouveaux emplois directs qui ont pu ainsi être créés selon le Centre de services aux réseaux d'entreprises du secteur forestier (ci-après CSRE). Cela a permis de développer localement une expertise dans la réalisation de travaux destinés à accélérer la croissance des peuplements naturels et à en améliorer la qualité. Toujours selon le CSRE, ces garanties d'approvisionnement ont également engendré plus de 50 millions de dollars d'investissements en moins de dix ans et permis d'installer des unités de production à la fine pointe de la technologie dans l'industrie du sciage de résineux et de feuillus. De nouveaux investissements sont à prévoir dans ce secteur dont la production est destinée majoritairement à l'exportation.

La signature des C.A.A.F. (contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier) ayant rendu les industriels responsables de la remise en production des aires forestières publiques où ils s'approvisionnent, a permis d'augmenter substantiellement et de diversifier les travaux d'aménagement réalisés par les entreprises forestières.

En 1987-1988, les bénéficiaires de C.A.A.F. ont réalisé des travaux d'aménagement sur forêt publique d'une valeur de 952 000 \$. De 1989 à 1993, la valeur des travaux a progressé régulièrement pour atteindre deux millions de dollars en 1992-1993. Bon an, mal an, c'est plus de trois millions de dollars que ceux-ci devront investir dans l'aménagement de la forêt publique pour répondre aux exigences de leur C.A.A.F. Quant au ministère des Ressources naturelles, il a investi 2 millions de dollars par année de 1987 à 1994 dans la remise en production des forêts publiques. Ces investissements ont cessé en 1994, date à partir de laquelle il s'est retiré complètement de ce champ d'activité.

Les C.A.A.F. ont aussi eu pour impact de redynamiser l'emploi dans l'exploitation et les services forestiers.

En 1987, on comptait 44 employeurs dans les secteurs de l'exploitation et de l'aménagement forestier sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, forêt privée et forêt publique confondues. En 1993, on en comptait 133 soit une augmentation de plus de 200 %. L'augmentation du nombre d'entreprises tient surtout aux petites entreprises de services forestiers (plan d'aménagement, sylviculture, etc.). Le nombre d'employés pour la période de 1987-1993 passait de 870 à 1182 soit une augmentation de 35%.

Le fait que deux papetières s'approvisionnent en résineux sur le territoire forestier public de la M.R.C. d'Antoine-Labelle assure un débouché aux bois à pâte résineuse dégagés par l'aménagement des forêts feuillues et mélangées. De nouveaux types de relations d'affaires se développent entre ces papetières et les usines locales de transformation ce qui s'avère un atout pour l'évolution du secteur. Mentionnons toutefois ici que le manque de débouchés pour les volumes de bois à pâte feuillue générés par les travaux d'aménagement forestier représente une ressource perdue et une augmentation des coûts d'exploitation de la forêt.

Au niveau des ressources humaines, la mise sur pied en 1987 d'un C.A.M.O. (Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre) a donné le coup d'envoi à un effort systématique de formation. Il a permis d'élaborer et de réaliser un plan de formation de la main-d'oeuvre du secteur forestier dans le cadre de l'implantation du nouveau régime forestier. Depuis, la plupart des entreprises se sont dotées d'un plan de développement des ressources humaines. Cet effort a permis de prendre le virage de la sylviculture et de développer localement une expertise dans la transformation de bois de qualité.

À ces efforts s'ajoute le service aux entreprises Antoine-Labelle de la Commission scolaire Pierre Neuve qui offre des formations sur mesure aux entreprises spécialisées dans la foresterie. Le Cégep de Saint-Jérôme a aussi développé un nouveau programme de formation sur la transformation des produits forestiers qui sera offert à Mont-Laurier.

Avec l'arrêt du flottage du bois, les chemins forestiers prendront de plus en plus d'importance; ce qui pourrait apporter un avantage important à la région pour permettre l'accès à de nouveaux sites pour les activités touristiques. Dans cette perspective, la concertation pour l'accès aux ressources et la mise en valeur des chemins forestiers est essentielle.

### **5.2.3 Les mines**

Selon un comptage effectué par le service de développement économique de la M.R.C., le territoire comptait 12 entreprises oeuvrant dans le secteur de l'exploitation minière en 1997. Ces entreprises employaient environ 280 personnes pour leur activité d'extraction et de transformation.

Le graphite et le granite sont exploités sur le territoire. Le graphite est de très bonne qualité. Plusieurs petits sites répartis sur le territoire auraient un bon potentiel. Cette dispersion sur le territoire minimise les impacts sur le paysage. Ce minerai est sensible aux fluctuations internationales. Une chute des prix trop brutale provoque des pertes d'emplois en région.

Le granite exploité ici possède un avantage concurrentiel important: il s'agit du seul granite rose de ce type de couleur et le granite de « Guénette » est considéré d'une grande pureté.

L'industrie minière dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle ne dispose pas d'inventaires miniers complets. La poursuite de réalisation de ces inventaires est une priorité pour pouvoir développer le plein potentiel du territoire.

## **5.3 Le secteur secondaire**

Le secteur secondaire regroupe l'industrie manufacturière et la construction.

### **5.3.1 Le manufacturier**

Les emplois du secteur manufacturier sont intimement liés à la forêt sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. 66,8 % des emplois manufacturiers en sont tributaires. 38,5 % des entreprises manufacturières y sont directement reliées.

De 1986 à 1991, le nombre d'emplois manufacturiers est passé de 1385 à 1500 soit une augmentation de 8.2 %. Au Québec, le secteur manufacturier accusait une baisse de 0.5 %.

Le secteur de l'industrie du bois demeure un secteur cyclique et ce contexte force les intervenants forestiers et les manufacturiers à s'interroger sur le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés et sur l'identification et l'adoption de nouvelles technologies.

Dans le secteur du meuble, la récession a largement contribué à jouer contre les manufacturiers canadiens au profit des entreprises américaines. Elle a également fait fléchir la demande pour les biens durables. A ces difficultés s'ajoute l'exigence des consommateurs en termes de goût et de mode (bois naturel versus bois laqué et mélamine).

Si l'on veut atteindre une diversification industrielle dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, celle-ci devra passer par la diversification de sa base manufacturière liée à la forêt. Cette diversification sera axée sur la deuxième, troisième et quatrième transformation des produits du bois et sur la recherche de nouveaux produits.

D'autres secteurs sont en émergence sur le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, tels ceux des aliments, du meuble, de l'imprimerie et de l'édition et des produits métalliques, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans ces secteurs, le même travail devra être entrepris pour encourager leur croissance.

Un travail général d'appui aux entrepreneurs et au développement de l'entrepreneurship reste essentiel.

### **5.3.2 La construction**

En 1991, le secteur de la construction comptait, dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, 186 entreprises pour 870 emplois. Ces 870 emplois représentaient 6.2% de l'ensemble des emplois de la région. Il s'agit d'une moyenne comparable à celle du Québec.

## **5.4 Le secteur tertiaire**

Le phénomène de la tertiarisation de l'économie est mondial. Le secteur tertiaire prend et prendra de plus en plus de poids dans l'économie. Cette tendance est inéluctable.

Le secteur des services occupait 70.6 % des emplois dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle en 1991, l'ensemble du Québec en comptait, pour la même année, 72.3 %.

#### **5.4.1 Le commerce**

La gestion des entreprises de services devient, en-soi, un domaine de spécialisation en administration. Il s'opère depuis plusieurs années une révolution dans ce secteur. Pensons à l'expansion des chaînes d'alimentation, au franchisage, pensons aux méga-surfaces et magasins d'entrepôts (Héritage, Club Price, Ikea, etc.). Pensons aussi au « fastfood » où tout est scientifiquement portionné, etc.

Le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle ne se prête pas à l'implantation de méga-entreprises de détail. Mais leurs effets de pôle se font sentir jusqu'à Mont-Laurier (Club Price à Saint-Jérôme). Certaines chaînes y sont déjà, d'autres viendront, rendant plus difficile l'écoulement des produits locaux sur le territoire; les « succursales » sont très souvent captives d'un système d'achat centralisé et presque exclusif.

Dans une perspective de développement local et considérant l'attraction qu'exercent les grandes et méga-surfaces situées hors du territoire, le développement d'une stratégie de revitalisation du commerce de détail doit être envisagé dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Constatons que le poids du secteur commercial compte pour 20.5 % du total des emplois dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle alors qu'il compte pour 17.5 % des emplois au Québec. Malgré un revenu moyen très inférieur dans la région par rapport au revenu moyen au Québec, le secteur commercial de la M.R.C. d'Antoine-Labelle s'est bien tiré d'affaires entre 1986 et 1991. Pour cette période, ce secteur a affiché une augmentation de 475 emplois.

#### **5.4.2 Les finances, les assurances, l'immobilier**

Il s'agit d'un secteur où l'on a connu une hausse de l'emploi et où se dessine un rattrapage du poids relatif de ce secteur dans la région par rapport au poids relatif qu'il occupe au Québec.

En effet, au Québec ce secteur occupait 5,2 % du marché de l'emploi en 1986 alors que dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle il s'agissait de 2,9 %. En 1991, ce secteur progressait à 3,4 % dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Il faut faire remarquer que plusieurs succursales d'institutions financières implantées sur le territoire répondent de leurs activités à des bureaux régionaux qui ne leur laissent souvent que peu de marge de manoeuvre.



En conséquence, le pouvoir décisionnel des cadres est relativement limité ce qui leur permet difficilement une approche pro-active pour soutenir efficacement, chez-nous, le développement et la consolidation de la grappe industrielle de la forêt de même que l'émergence de nouvelles entreprises, surtout si elles sont dirigées par des jeunes entrepreneurs. L'émergence de fonds locaux et régionaux de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat facilitera l'accès au financement des nouvelles entreprises.

#### **5.4.3 Les services gouvernementaux**

Les services gouvernementaux représentaient 7.3 % des emplois en 1991 dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle contre 7.4 % au Québec.

En raison de l'importance économique des services gouvernementaux sur le territoire et, surtout, en raison de la restructuration de l'intervention des gouvernements supérieurs il est pertinent de soulever quelques inquiétudes quant à leur maintien.

#### **5.4.4 Le transport et les communications**

La majorité des emplois du secteur des transports est attribuable à la forêt selon la Direction des ressources humaines du Canada à Mont-Laurier. L'arrêt du flottage et les modifications apportées au mode d'approvisionnement des papetières par l'introduction des copeaux et l'augmentation du volume de bois transformé en région devraient contribuer à la création de nouveaux emplois dans ce secteur.

Par ailleurs, la libéralisation de l'industrie du camionnage a entraîné un processus de rationalisation qui se manifeste par l'entrée de nouvelles entreprises régionales dans l'industrie et une concurrence accrue entre les firmes à l'avantage des clients.

Cette libéralisation a entraîné une baisse de rentabilité des entreprises du secteur. La conséquence à moyen terme de cette lente rationalisation pourrait être l'abandon du terminus de Mont-Laurier ou, du moins, la stagnation du rôle de Mont-Laurier comme plaque tournante du transport routier.

Ce secteur pourrait être soutenu par l'amélioration des grands axes de circulation sur le territoire (routes 117 et 309) et par la concertation pour l'utilisation des chemins forestiers, lesquels sont le premier facteur d'accès aux ressources du territoire.

En matière de transport aérien, la modernisation de l'aéroport régional à Mont-Laurier constitue un atout pour la région et pour le développement touristique. Il en est de même de la présence à La Macaza d'un aéroport conçu pour l'atterrissage de gros appareils qui

pourrait être développé en fonction des investissements majeurs qui sont en cours pour le développement de la Station touristique de Mont-Tremblant.

Du côté des communications, le territoire possède un réseau quelque peu archaïque de téléphonie où le dégroupement des lignes rurales n'est pas complété. De plus, le recours à des frais d'interurbains à plusieurs endroits du territoire pour rejoindre le chef-lieu régional et même des citoyens et des entreprises d'une même municipalité constitue un handicap. L'apparition de la téléphonie cellulaire et du réseau de communication Internet diminuera notre isolement relatif.

#### **5.4.5 Les autres services**

Quatre secteurs doivent être mis en évidence, vu leur importance stratégique sur le territoire:

- la santé et les services sociaux;
- le tourisme;
- le loisir;
- la culture.

##### **5.4.5.1 La santé et les services sociaux**

Les travailleurs de la santé et des services sociaux occupaient 1.7% des emplois totaux de la M.R.C. en 1991, pour 1 640 emplois. Ce type d'emploi est stable, bien rémunéré et a donc contribué à la stabilisation de l'économie régionale pendant la dernière récession. Toutefois, les compressions avancées dans le cadre du virage ambulatoire auront d'importantes conséquences sur le marché de l'emploi, en particulier dans la vallée de la Rouge.

##### **5.4.5.2 Le tourisme dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle**

#### **Accessibilité**

Comme région de ressources, la M.R.C. d'Antoine-Labelle est localisée à une relative proximité des marchés de Montréal et de Hull-Ottawa, ce qui lui donne un avantage sur les autres régions de ressources du Québec.

L'accessibilité au territoire est facilitée par deux routes provinciales (117 et 309). Sur la route 117, qui a le statut de route Transcanadienne, circule un nombre élevé de voyageurs en transit. De plus, l'ensemble du territoire est accessible par un réseau routier secondaire doublé d'un imposant réseau de chemins forestiers. Le territoire est situé à environ 2

heures de l'aéroport international de Mirabel et deux heures et demie de l'aéroport de Dorval.

### **Ressources naturelles**

Le tourisme dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, comme dans les autres régions de ressources, gravite autour des activités de grande nature. Le territoire forestier sert aussi de support à de nombreuses activités de loisirs à incidences touristiques telles que la chasse, la pêche, la motoneige, l'observation de la nature, la randonnée et la villégiature.

### **Equipements régionaux**

Un autre aspect important au niveau du développement intégré concerne les équipements régionaux tels que les parcs et réserves, les zecs, les sentiers de motoneige, le parc linéaire « Le p'tit train du Nord », etc.

### **Hébergement**

Au cours des dernières années, la qualité de l'hébergement sur le territoire a été rehaussée. Ceci permet à la région d'offrir des prestations avantageusement comparables aux régions concurrentes. De plus, nous avons assisté récemment à une diversification de l'offre par l'ouverture de petites auberges et gîtes du passant.

### **Structuration de l'offre touristique**

La structuration de l'offre touristique peut partiellement s'appuyer sur trois secteurs géographiques possédant tous des attractions à fort potentiel, munis des équipements de support nécessaire pouvant servir de base pour des activités touristiques telles que la randonnée et les circuits. Nous avons identifié le secteur du Baskatong-Windigo, la Basse Lièvre et la Vallée de la Rouge.

Les pôles de services régionaux, Mont-Laurier et L'Annonciation pourraient faire en sorte de tirer profit du volume de voyageurs en transit, en développant une stratégie de « ville étape ». Pour ce, il faudrait que ces municipalités mettent en valeur leurs activités commerciales de restauration et d'hébergement, en plus de développer des attraits tels que les rivières du Lièvre et de la Rouge.

Dans les dernières années, des efforts ont été faits pour mettre en lien les diverses entreprises touristiques afin que la région soit en mesure d'offrir des produits touristiques complets.

Plusieurs regroupements ont été faits à des fins de commercialisation. La municipalité de Lac-Nominingue a déjà démontré que l'on pouvait accroître l'efficacité de la commercialisation en regroupant ses intervenants touristiques dans le guide de l'Association touristique des Laurentides (ci-après l'ATL). La M.R.C. d'Antoine-Labelle appuie également un réseau d'entreprises touristiques, Grand Espace Laurentides, dont le principal mandat est de vendre la région et de commercialiser les produits « aventure-nature plein air quatre saisons » sur les marchés à fort potentiel. Finalement, le même type de commercialisation regroupé s'est fait récemment pour le produit motoneige. Il en est de même pour la commercialisation du parc linéaire via le guide de services, encarté dans le guide touristique de l'ATL.

### **Accueil**

L'accueil sur le territoire accuse certaines faiblesses. Par exemple, les kiosques d'information touristique officiels sont majoritairement gérés par les chambres de commerce locales qui ont un budget nettement insuffisant pour assurer une permanence spécialisée dans l'accueil des touristes. Ces chambres de commerce bénéficient, à chaque été, du programme Défi pour engager des étudiants comme préposés à l'accueil. Ces derniers ont une formation superficielle au début et bien souvent c'est à la fin de leur contrat qu'ils sont performants au niveau de l'information aux touristes. Un autre aspect à considérer, c'est le manque d'uniformité dans la présentation de l'information qu'entraînent les différents styles de gestion des chambres de commerce.

Pour l'accueil en général sur le territoire, la réputation de la population et de nos entreprises est plus que flatteuse. Par contre, la majorité des entreprises déplorent le manque d'outils d'accueil qui leur permettraient de répondre aux visiteurs sur les attraits à visiter et les activités à faire sur le territoire.

### **Diversification de l'offre**

Le territoire regorge d'attrait naturels, patrimoniaux, historiques, etc. Malheureusement, rares sont ceux qui sont aménagés pour la visite touristique. Grâce à des panneaux descriptifs, la municipalité de Lac Nominingue a déjà démontré que l'on pouvait mettre en valeur des attraits, et ce, de façon simple et peu coûteuse. La M.R.C. a fait de même dans la réalisation du parc linéaire où 46 panneaux d'interprétations ont été installés.

#### **5.4.5.3 Le loisir et la culture**

Les emplois liés à ces secteurs proviennent de plusieurs catégories, réparties dans une variété de types d'activités économiques. Nous pourrions néanmoins estimer ces emplois à environ 225.

#### **5.4.5.3.1 Le loisir**

Le loisir, rappelons-le, si l'on réfère au phénomène lui-même, recouvre l'ensemble des activités pratiquées dans les temps libres et qui répondent aux besoins de développement, de délasserment et de divertissement de l'individu.

En ce sens, le voyage touristique est un loisir tout comme l'assistance à un spectacle ou encore l'observation de la faune et de la flore. Bref, le loisir couvre tous les champs de l'activité humaine, si ces activités sont pratiquées dans des périodes de temps libre et affranchies de toutes contraintes.

Le loisir, dont il est question ici, est limité aux loisirs organisés, c'est-à-dire, les loisirs qui relèvent des groupes, associations, municipalités et de la commission scolaire.

La M.R.C. d'Antoine-Labelle est bien dotée en espaces verts publics: Parc du Mont-Tremblant et réserves fauniques Papineau-Labelle et Rouge-Matawin, auxquels il faut ajouter les zones d'exploitation contrôlée (ZEC). On y dénombre également de nombreuses associations de chasse et pêche.

Au niveau des équipements, la M.R.C. compte trois arénas (Mont-Laurier, Ferme-Neuve et L'Annonciation), une piscine intérieure, deux gymnases et une station piscicole au Lac-des-Écorces et le Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui relie neuf municipalités dans la M.R.C.

La M.R.C. compte également plusieurs centres de ski de fond, bien organisés, et un centre de ski alpin, le Mont-Daniel.

Quatre municipalités sur le territoire ont des services municipaux de loisirs.

Les clubs de motoneige sont regroupés depuis quelques années et cette activité prend une importance de plus en plus grande.

Enfin, des associations de hockey mineur et plusieurs comités de loisirs assurent un complément important d'activités. Ces organisations s'appuient sur du bénévolat et leur financement se fait par l'organisation d'activités. Parmi les événements majeurs, mentionnons ici la tenue de tournois de hockey mineur et la classique internationale de canot de la Lièvre.

#### **5.4.5.3.2 La culture**

A la lumière de l'inventaire réalisé par le Conseil de la culture des Laurentides dans le cadre du plan de développement stratégique régional de la culture, on peut affirmer que la M.R.C. d'Antoine-Labelle figure en très bonne position dans toutes les catégories répertoriées.

En matière de patrimoine, la M.R.C. d'Antoine-Labelle peut compter sur 88 des 94 sites archéologiques identifiés dans les Laurentides. La M.R.C. a d'ailleurs conclu des ententes avec le ministère de la Culture et des Communications qui ont permis la tenue de fouilles archéologiques sur une période de 10 ans.

Le patrimoine bâti du territoire reflète bien les activités traditionnelles de la foresterie et de la colonisation. Ce patrimoine bâti représente un intérêt touristique certain. La gare de Mont-Laurier présentement en voie de restauration par un comité voué à sa préservation, la gare de Lac-Nominingue, qui sera relocalisée à son site d'origine, et la gare de L'Annonciation, déjà rénovée, en sont de bons exemples.

En matière de préservation du patrimoine, est présente sur le territoire « La Société historique de Mont-Laurier » qui assure, depuis 1975, la préservation de nombreux documents témoignant de l'histoire de la région.

En matière d'arts d'interprétation, le territoire ne compte pas de salle de qualité surtout au niveau des arts de la scène. L'auditorium de la polyvalente accueille, pour l'instant, les spectacles. Malgré l'absence d'équipement adéquat, le territoire abrite plusieurs troupes de théâtre amateurs ou semi-professionnelles.

Dans le domaine des arts visuels et métiers d'art, le ministère de la Culture et des Communications supporte, par son programme de soutien aux institutions muséales, le Centre d'exposition de Mont-Laurier. La gare de L'Annonciation abrite le regroupement d'artistes « Les Précambriens ».

Le territoire compte une librairie agréée, la librairie Jaclo, et la très large majorité des municipalités sont desservies par des bibliothèques publiques qui sont fréquentées de façon assidue et qui font partie du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) des Laurentides inc. à l'exception de la bibliothèque de Mont-Laurier.

En matière de communications, le territoire est desservi par une station radiophonique (F.M.) à Mont-Laurier doublée d'une station de rediffusion à Sainte-Véronique. Le territoire compte aussi deux stations de télévision communautaire (Mont-Laurier et Chute-Saint-Philippe). La population du territoire a accès à trois hebdomadaires régionaux.

La plupart des agglomérations de villages sont desservies par un service de câblodistribution. Ailleurs, le recours à des équipements spécialisés (soucoupes) sont nécessaires pour accroître le nombre de stations disponibles.

Les investissements culturels des municipalités de la M.R.C. étaient de 13,26\$ per capita en 1991 et de 15,11\$ en 1992. Cet effort témoigne d'une volonté réelle des élus de promouvoir

les activités culturelles si l'on considère que le territoire de la M.R.C. d'Antoine-Labelle a le plus faible indice de richesse de la région des Laurentides. L'effort per capita des municipalités du territoire place la M.R.C. au cinquième rang sur huit.

